

# **Notre Laïcité Subversive\***

**Sion Elbaz**

**Paris 8 CELT-MSH Paris Nord**

*Il n'est pas jusqu'aux bons sentiments, à la "mauvaise conscience", que des doctrines insidieuses ne puissent appeler à leur secours pour triompher de la liberté. Contre toutes ces embûches, ces dérives ou ces tentations, je ne vois d'autre recours que dans la laïcité.*

Claude Nicolet,

*La République en France, État des lieux*, Paris, 1992.

## ***Pour résumer : Penser au fil des paradoxes***

Le projet d'émancipation révolutionnaire que la France s'est assignée en 1905 se dit en un mot : laïcité. À l'heure de l'Europe, de la mondialisation, entre tous les pays sécularisés, il faut faire sa part à la France, dans sa spécificité laïque<sup>1</sup>. Il va s'agir ici de réactiver la laïcité, de la restituer sous les traits implacables de la séparation.

D'emblée, énonçons le premier paradoxe – la première contradiction – dont nous allons suivre le fil : la laïcité est le projet d'émancipation français dans lequel chacun travaille à se séparer indéfiniment de toutes les idoles, de toutes les Autorités : Nation, Religion, État, Tradition... Autrement dit, chaque français doit travailler sur lui-même pour se déprendre et de sa nationalité et de sa religion et etc. Le projet d'émancipation révolutionnaire réactivé ici s'énonce dans ce paradoxe : chaque français doit travailler à n'être Ni Français, Ni Chrétien, Ni Anglais, Ni Juif, Ni Allemand, Ni Musulman, Ni Homme, Ni Femme...

La seconde contradiction – le second paradoxe – dont nous nous occuperons décrit l'appréhension imaginaire que nous nous faisons du futur depuis le projet des lumières franco-kantiennes, pour parler comme Zeev Sternhell<sup>2</sup>. Et pour le répéter après Paul Veyne, si le temps des anciens était inerte, le nôtre, en revanche, est conçu comme évolution créatrice<sup>3</sup>. Pour accentuer encore, disons que nous ordonnons notre futur à la création, à la nouveauté, à l'inédit. Cette provocation à la création qui rend le futur possible nous est *transmise* sous des figures exemplaires, sous les traits de héros *transgressifs*. Nous venons ainsi d'énoncer le second paradoxe par lequel se signalent les lumières

---

\* Ce texte a été provoqué par une communication à un Colloque International organisé à l'université Paris 8 dans le cadre des « 40 ans de Paris 8 » : *Les universités de la mondialisation, de la globalisation et de la compétition pour l'excellence*, mai 2009. Ce texte doit beaucoup aux échanges que nous avons eu avec Audrey SOUSSAN, Paris X, CEDIN, CELT-MSH Paris Nord, et à son polycopié *Logique de l'interprétation, Logique juridique*, écrit pour l'IED, Paris 8, et qui sert à notre cours éponyme de philosophie des sciences, à l'UFR 6 de Paris 8.

<sup>1</sup> Il en est d'autres, certes peu nombreux, des pays qui sont constitutionnellement laïcs, pour n'en citer qu'un : la Turquie.

<sup>2</sup> L'expression « lumières franco-kantiennes » est reprise à Zeev Sternhell, *Les anti-Lumières, Du XVIII<sup>e</sup> siècle à la guerre froide*, Coll. L'espace du politique, Fayard, 2006.

<sup>3</sup> Paul VEYNE, *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Coll. Idées, Albin Michel, 2007, p. 263.

franco-kantiennes, et ce paradoxe n'est autre que l'objet de la transmission, de la transmission universitaire tout spécialement : *je t'ordonne de désobéir*. L'« Ose ! » kantien ainsi bien entendu, ainsi bien compris, date l'entrée dans les lumières, non sans avoir rassemblé dans son injonction le doute cartésien et son *cogito*<sup>4</sup>. Cette seconde contradiction se donne encore à lire dans la matrice père/fils en tant que le fils ne vient pas dupliquer le père, en tant que le fils doit rompre avec le père. Cette seconde contradiction, enfin, rappelle la condamnation de Socrate au motif qu'il détournait les fils des pères. Et, pour conclure sur ce dernier paradoxe, restituons-le sous sa forme désincarnée : *la fidélité transgressive*. L'institution attend de chacun qu'il la transgresse en même temps qu'il doit rester fidèle, c'est-à-dire que sa transgression ne doit pas obstruer le futur. Les philosophes qui ont thématiqué le devenir comme émergence de la nouveauté, stigmatisaient la pensée totalitaire. Pour reprendre la matrice père/fils, la fidélité du fils transgressif est reconnu dans son devenir père<sup>5</sup>.

Donc, et nous tenterons ce faisant une description de notre imaginaire, nous allons montrer comment laïcité, droits de l'homme et révolution française se combinent tous trois pour livrer le futur sous l'espèce d'une évolution créatrice, mieux, comment la transgression, la subversion, en un mot, la création est condition du futur et qu'à ce titre, l'institution l'abrite, la suscite comme gage de sa pérennité.

### ***À l'école laïque française***

*Si on lui demande, D'où êtes-vous ? il faut qu'il réponde, Je ne suis ni Français, ni Allemand, ni Anglais, ni Espagnol, etc. : [...] je ne suis ni au service de l'Empereur, ni au service du Roi de France, mais seulement au service de la vérité [...].*

Pierre Bayle,  
*Dictionnaire historique et critique*<sup>6</sup>.

Aussitôt entrés à l'école, nous subissons notre premier *traumatisme*, la langue que nous parlons à la maison, la langue que nous croyons nôtre, notre langue, la langue de la famille, la petite école déjà nous en dépossède. *Nous ne la parlions pas bien cette langue maternelle*<sup>7</sup>. L'école prescrit à la langue maternelle ses règles et la fait sortir du cadre

<sup>4</sup> *Sapere aude ! Ose savoir !* L'injonction kantienne formulée dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Trad. Dominique BOUREL et Stéphane PIOBETTA, Éditions mille et une nuits, 2006 pour cette édition.

<sup>5</sup> La fidélité chrétienne, pour dire vite, est celle qui se dresse contre le parricide. Le Christ est indéfectiblement *fils de*. Notre parti est celui du futur tandis que celui du christianisme se remarque par la fidélité à l'origine. Sur ce sujet lire les belles pages, pp. 178-190, de Pierre LEGENDRE, *Leçon IV, L'inestimable objet de la transmission, Étude sur le principe généalogique en Occident*, Fayard, 1985. J'attire votre attention sur la note 16 de la page 188. Voir aussi Michel SERRES, *Rameaux*, Le Pommier, 2004.

<sup>6</sup> Cité par Ernst CASSIRER, *La philosophie des Lumières*, Trad. Pierre QUILLET, Coll. Agora, Fayard, 1966, p. 276.

<sup>7</sup> Daniel Heller-Roazen, *Écholalies, Essai sur l'oubli des langes*, Seuil, Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, 2007, p. 163 : « Mais en tant qu'expérience partagée par l'ensemble des êtres parlants, cette langue porte aussi un nom unique, inventé à la fin du Moyen Âge et qui n'est jamais sorti d'usage : la "langue maternelle" (*materna lingua*). » et de citer à la suite *De l'éloquence vulgaire* de Dante : « Notre premier langage [ou langage "primaire", *prima locutio*] est celui à quoi les petits enfants sont coutumés par ceux qui les entourent [...], celui que nous parlons sans aucune règle, imitant notre nourrice », nous soulignons.

restreint dans lequel nous la tenions, dans lequel nous cantonnions notre monde. Ce faisant, l'institution scolaire opère les premiers arrachements, inflige leurs premières séparations aux bambins qui, tous les matins, sont sommés de répondre à l'appel<sup>8</sup>.

Bientôt, le collège-lycée. Bientôt, notre imaginaire est peuplé de héros : Rimbaud, Baudelaire, Einstein, Socrate, etc., de héros salués par l'institution quand bien même certains d'entre eux l'auraient ouvertement accablée. Notre institution va jusqu'à accentuer les travers de ces personnages, va jusqu'à enchanter leur oblique complexion. Le paradoxe se fait ici tangible. On nous donne à lire, à étudier, bref, on nous transmet les pensées de ceux qui, en leurs temps, ont fait montre de transgression, voire de subversion. On a trop vite fait de taxer cela de « récupération ». Certes, l'institution récupère les transgressifs mais en vue surtout d'en susciter de prochains. Si l'école est l'atelier du futur, c'est précisément parce qu'elle favorise l'éclosion des transgressifs.

Bergson, Castoriadis, Deleuze, pour ne citer que les plus proches de nous, ont thématiqué ce futur ordonné à la nouveauté. Nous sommes désormais, du moins en France, familiers avec cette idée qu'il faut favoriser l'émergence de singularités créatrices. Et ce type de créations n'est pas seulement possible, il est tout à fait réel dans le pays de la révolution. La révolution française, qu'on nous enseigne *à l'origine* de la France, vient en effet encore conforter notre imaginaire dans la direction à prendre. Elle vient asseoir la concrétude de la transgression. L'enseignant, le maître, s'il est présent ce n'est certainement pas pour dire de quoi sera fait le futur, car enfin, pour paraphraser Bergson, s'il le savait, il le produirait lui-même<sup>9</sup>. Le maître pointe vers le futur. Et la finitude de sa posture ne fait que renvoyer à l'infini du savoir à acquérir et à conquérir. Le maître est aussi le signe de la fidélité, de ce que devra être la transgression, une transgression fidèle.

Mais la révolution française fait aussi signe vers un passé oblitéré, désormais disqualifié. Elle est la marque de la séparation dans le temps, la marque de ce que le temps s'achève. La révolution est la séparation d'avec la tradition. Ni Serf, Ni Maître. La révolution sépare la France en deux et fait se confronter l'ancien et le nouveau. Elle permet donc déjà l'apprentissage de la séparation, de cette séparation qui trouve à s'incarner dans la France laïque.

L'apprentissage de la séparation est notre modèle pédagogique par lequel chacun doit se déprendre de ses préjugés, par lequel chacun est irrité dans sa foi. Voltaire sert dans ces circonstances, il nous éveille, nous arrache à notre sommeil dogmatique. La séparation nous déniaise tout autant qu'elle devient notre outil sous l'espèce de « l'esprit critique ». L'esprit critique, cet esprit que l'on retourne et contre soi et contre l'institution, est en quelque sorte la spécialisation de la laïcité<sup>10</sup>.

C'est alors à l'université de prendre le relais, d'afficher tout haut l'objet de sa transmission : *je t'ordonne de désobéir*. Là, l'impossible est exigé, l'enseignant est ce Père qui doit se donner à mourir.

---

<sup>8</sup> Les enfants sont soumis à l'appel, doivent répondre de et à leur nom.

<sup>9</sup> *La pensée et le mouvant*.

<sup>10</sup> Sur ce sujet de la pédagogie laïque voir Jean-Claude MONOD, *Sécularisation et laïcité*, Coll. Philosophies, PUF, 2007, pp. 129-130.

## Paradoxe ou contradiction ?

*La Vérité, déterminée pour nous par la catégorie du non-sens, devient maintenant réelle pour elle-même. Elle devient le lieu de ce qui peut être dit.*

Éric Weil,  
*La logique de la philosophie.*

Disons un mot sur le paradoxe et la contradiction, autour desquels nous tournons. Avec brusquerie, nous pouvons affirmer que le paradoxe est une contradiction pour les mathématiques et, qu'à ce titre, il est un non-sens pour elles. Dans le slogan bien connu « il est interdit d'interdire », la contradiction est patente car, enfin, ce slogan qui interdit, rapporté à lui-même, réflexivement, se nie, se ruine lui-même. Et la contradiction est rédhitoire pour les mathématiques. Cependant, les mathématiques du xx<sup>e</sup> siècle ont affronté fructueusement les paradoxes, là où ils pouvaient lever la contradiction. Ainsi, dans notre exemple, la proposition « il est interdit d'interdire », nous pouvons construire deux *types* différents, un locuteur et un auditeur, et faire disparaître la contradiction<sup>11</sup>. En effet, en se donnant pour locuteur le législateur et pour auditeur le citoyen, la proposition est énoncée par le législateur à l'adresse du citoyen. Ainsi typée, notre proposition ne recèle aucune contradiction. Elle ne dit rien d'autre que nul, en dehors des parlementaires, ne peut voter de loi en France. Au citoyen, il est interdit d'interdire, seul le législateur le peut. Mais cette manière de régler notre paradoxe n'épuise pas la force évocatrice du slogan<sup>12</sup>.

Les tentations de penser l'institution, voire de la construire, sur le modèle mathématique n'ont pas manqué. Un des avantages qu'une telle construction offrirait, nous replonge dans notre sujet. D'où qu'elle vienne, une transgression dans un tel contexte ne serait qu'un enrichissement fidèle de l'institution. Toute transgression d'un mathématicien n'est qu'une nouvelle pierre posée dans l'édifice mathématique. Toute transgression d'un mathématicien ne produit que des mathématiques. Si Hitler avait été de ce genre de transgressif, il n'aurait pas risqué notre futur. La transgression mathématique reste captive des mathématiques, alors que celle à laquelle nous faisons référence n'a pas de lieu. C'est que, si pour les mathématiques, le paradoxe est aussitôt frappé de non-sens et se doit

---

<sup>11</sup> Nous faisons allusion à la *Théorie des types* de Bertrand RUSSELL dont nous usons ici avec liberté. Pour le dire en termes consacrés, dans l'exemple de notre slogan, nous construisons un *modèle* – une détermination particulière du slogan – dans lequel le slogan n'est pas contradictoire. Nous pouvons, bien entendu, construire à partir du slogan le modèle attendu où le législateur occuperait la place de l'auditeur et le citoyen celui du locuteur, là alors, on serait fidèle à la pensée 68.

<sup>12</sup> La *Théorie des ensembles* de Georg CANTOR a suscité et inspiré de nombreux paradoxes, qui auraient pu lui être fatals si cette théorie n'avait pas les résultats qu'elle avait acquis et ce fort potentiel qu'on lui devinait. *Sauver les phénomènes ! Sauver la théorie des ensembles !* Voilà ce que nous dirions pour paraphraser les physiciens. L'ironie de l'histoire, ironie rapportée par RUSSELL dans son autobiographie, est que les paradoxes qui frappaient la théorie des ensembles étaient construits sur le modèle d'une invention de CANTOR lui-même. CANTOR a, en effet, nous semble-t-il, inventé, créé, un nouveau type de démonstration mathématiques : le raisonnement diagonal. Pour sauver la théorie des ensembles, il a fallu payer un prix. Le concept d'« ensemble » a perdu de son étendue, il a été limité. Le prédicat « être un ensemble » ne s'applique plus à tout ce que l'on peut rassembler ! Ainsi, la catégorie des *ensembles* n'est pas un ensemble. Le terme d'« ensemble » est un titre que certains objets mathématiques seulement peuvent endosser.

d'être levé ou écarté, pour la pensée, en revanche, le paradoxe fait sens. « Les paradoxes, écrit Deleuze, ne sont des créations que lorsqu'on les considère comme des initiatives de la pensée ; non pas quand on les considère comme "la Passion de la pensée", découvrant ce qui ne peut être que pensé, ce qui ne peut être que parlé, qui est aussi bien l'ineffable et l'impensable »<sup>13</sup>.

Le paradoxe est un cas particulier de contradiction. La contradiction prescrit qu'il ne peut se faire qu'une chose soit à la fois vraie et fausse, et le paradoxe transgresse cette prescription. Dans le cas qui nous occupe, la forme du paradoxe est auto-référencée, entendre, quand le paradoxe se prend lui-même pour objet il y a contradiction. Rien ici ne nous conduit à lever le paradoxe *je t'ordonne de désobéir*, il est l'objet premier de la transmission universitaire. Ni dépassement, Ni déplacement, Ni conciliation n'est à l'œuvre ici, le paradoxe n'est pas un moyen mais une fin. On va trop vite en besogne quand on fait se confronter, face à face, les termes du couple (A, non-A). On adhère tant au principe de contradiction qu'on ne le mentionne pas. Plutôt qu'un couple, nous sommes en présence, en réalité, d'une donnée ternaire (A, non-A, principe de contradiction). C'est le troisième terme de cette trinité, la règle, qui précisément sépare A et non-A. C'est, pour généraliser, cette *séparation* qui est tue dans la monstration de tous nos couples philosophiques : (Être, Néant), (Bien, Mal), (Âme, Corps), etc. C'est le travail de séparation qui institue les termes que l'on donne à se confronter. La dialectique, malicieusement oublieuse de cette opération de séparation, ne se focalise que sur les termes du couple pour les dépasser – l'Être prenant le dessus sur le Néant, le Bien sur le Mal, l'Âme sur le Corps, etc. Cette dialectique, ce faisant, occulte ce à quoi nos couples étaient irréversiblement ordonnés, à savoir, à la Séparation.

Deux dialectiques d'inspiration platonicienne et aristotélicienne, donc. Cette dernière, la dialectique aristotélicienne, convoite, pour sa fin, le Repos, le règlement des couples. La dialectique platonicienne, en revanche, est éreintante puisqu'elle laisse saillant le travail interminable de la séparation, travail que d'aucuns ont cru bon de cantonner dans une méthode, la méthode dite dichotomique. Plus qu'une méthode, c'est une opération, objet même de la dialectique platonicienne.

C'est à cette liquidation de la séparation dans la laïcité que certains de nos concitoyens succombent. La laïcité devient séparation des termes du couple (État, Religion) sur lesquels se focalise alors toute notre attention, en faisant diversion sur la séparation qui les domine. Car enfin, une fois chacun des deux termes relégués à la place qui lui convient, qu'est-il besoin encore de laïcité, à moins d'entendre la laïcité comme le résultat de la séparation. Autant dire que l'opération additive se comprend dans le nombre 5, sans même recourir à la somme de 2 et de 3, par laquelle il aura été obtenu. La panne de la laïcité, à laquelle nous faisons allusion au début de notre propos, tient dans l'escamotage du terme de séparation. Ainsi, Maurice Flory, dans sa description de la laïcité, n'en fait pas même mention : « la laïcité définie par la tolérance peut prendre des formes variées qui n'excluent pas la reconnaissance d'une religion d'État. L'Angleterre dotée d'une Église officielle est aujourd'hui un modèle de tolérance. L'est devenue aussi l'Église catholique

---

<sup>13</sup> Gilles DELEUZE, *Logique du sens*, Coll. Critique, Minuit, 1969, p. 92 et encore, p. 98, « Dans la singularité des paradoxes rien ne commence ou ne finit, tout va dans le sens du futur et du passé à la fois. ». Le futur qui est visé, le passé que prescrit la fidélité.

universelle. La laïcité en ce sens est avant tout un état d'esprit qui peut s'incarner différemment selon les sensibilités nationales de chaque pays<sup>14</sup>. » Maurice Flory réduit notre État, arrivé au terme de sa laïcisation – si un tel terme peut être atteint –, à un État sécularisé parmi d'autres. Il nous donne à lire le calme repos soudé par la tolérance. Plus besoin de travail, tout n'est qu'affaire de sensibilité. À Maurice Flory qui sacrifie à la dialectique aristotélicienne, nous opposerons la dialectique platonicienne de Claude Nicolet : « la laïcité française *n'est pas* la simple (et de tout manière nécessaire) tolérance. Elle procède (et elle seule) aux nécessaires *séparations* non seulement celle de l'État et des Églises (et du coup, aussi, de tous les dogmes et de tous les partis). Mais au plus profond de chaque citoyen (c'est-à-dire de chaque homme, car il n'y a d'homme que le citoyen), la séparation de la croyance et de la rationalité qui ne peuvent coexister que dans des sphères différentes<sup>15</sup>. » Avec Claude Nicolet, le projet révolutionnaire français retrouve toute sa vigueur, et, soulignons-le, le travail de séparation incombe à l'État tout autant qu'aux citoyens. Toutes les monades françaises, l'État et les citoyens, expriment, chacune pour elle-même, la rigoureuse séparation. Et nous accostons-là, de nouveau, le paradoxe : *le lien social – l'harmonie française – se fonde sur la séparation, le lien est tenu par la séparation du semblable d'avec le semblable*<sup>16</sup>.

### **Descartes, Rousseau : vers la réappropriation de la séparation**

*Cette indifférence qui s'élève au sein de toutes les sciences, au moment même de leur épanouissement, [...] est une mise en demeure adressée à la raison de reprendre à nouveau la plus difficile de toutes ses tâches, celle de la connaissance de soi-même [Selbsterkenntnis], et d'instituer un tribunal.*

Emmanuel Kant,  
*Critique de la raison pure*, Préface à la première édition,  
 Trad. Jules Barni<sup>17</sup>.

En retraçant l'une des généalogies de Michel Foucault, nous pouvons faire provenir l'individualisme contemporain – la constitution du sujet – de la morale occidentale, qui a insisté pour que chacun se déprenne de ses passions, dompte ses instincts et se fasse souverain sur son corps. La promotion de l'individu se fait aussi dans le droit. La loi convoque, en effet, la responsabilité des personnes, et il lui est nécessaire que l'individu réponde à l'appel de son nom. L'individu est donc sommé par l'institution, morale ou juridique, de répondre à et de son nom. La morale occidentale, morale gréco-judéo-chrétienne, convoque instamment chacun à un travail sur soi. L'occident, manifestement, n'a jamais rompu avec le *Connais-toi toi-même* socratique.

<sup>14</sup> Maurice FLORY, « Religion, laïcité et droit international », in *Mélanges Marcel MERLE*, 1993, p. 326.

<sup>15</sup> Claude NICOLET, *La République en France, état des lieux*, Paris, Seuil, 1992, p. 120.

<sup>16</sup> Cette séparation du semblable d'avec le semblable est mentionnée et aussitôt écartée par PLATON dans *Le Sophiste*, Trad. Nestor CORDERO, GF-Flammarion, 1993, 226e, p. 99. Pour une étude de cette énigmatique séparation, nous nous permettons de renvoyer à notre texte (à paraître), *La Séparation du semblable d'avec le semblable, Platon lecteur du pentateuque*, Coll. ouvertures, Fayard.

<sup>17</sup> Ce même passage dans la Pléiade traduit par Alexandre J.-L. Delamarre et François Marty, ne mentionne pas *Selbsterkenntnis*, la « connaissance de soi » qui se trouve dans le texte original, voir Emmanuel Kant, *Œuvres philosophiques*, La Pléiade, Gallimard, Tome 1, 1980

C'est que la fiction occidentale, fiction gréco-judéo-chrétienne, décrit d'abord une humanité qui se conforte à rester agglomérée, une humanité, tout d'un bloc, vivant et se complaisant dans la masse. C'est alors que Dieu se révèle, que la voix de Dieu tonne pour disloquer cette masse en la myriade des individus qui la composent et qui n'ont qu'une hâte, retrouver le doux giron de la masse<sup>18</sup>. Et cette tâche, qui consiste à débusquer à chaque fois les individus, reviendra aux religions révélées – ou aux philosophes, au philosophe grec qui a le courage d'arracher les individus d'une caverne dont ils ne veulent pas sortir<sup>19</sup>.

La fiction occidentale donne à entendre que le lien social est cette propension à s'agglutiner encadrée par l'institution, ce lien social est une séparation dans la masse, une séparation systématiquement répétée<sup>20</sup>. Les institutions occidentales n'ont pas même dissimulé leur volonté de dissoudre jusqu'à la famille. Cette haine de la famille, qu'on impute en particulier au Politique, au motif que la famille serait un État dans l'État, trouve à s'assouvir précisément dès que nous avons identifié institution et séparation. C'est que le travail de séparation ne saurait s'achever au seuil de la famille<sup>21</sup>. Ce travail ne s'achève pas

---

<sup>18</sup> Dans la genèse, Dieu sépare, c'est par cette séparation qu'il crée, nomme. Il délègue *ensuite* ce pouvoir à l'homme.

<sup>19</sup> « Les sunnites représentent aujourd'hui plus de 80% des musulmans. Leur majorité, ils l'ont, dès l'origine, considérée comme le signe de la voie droite et juste. "Suivez la grande masse, qui dévie, dévie vers l'enfer", aurait affirmé le Prophète. L'"ensemble" (*jamâ'a*) du peuple des croyants, exprime le bon islam, le reste n'étant que schisme et dissidence. », Yadh BEN ACHOUR, *Aux fondements de l'orthodoxie Sunnite*, Coll. Proche Orient, PUF, 2008, p. 2. Yadh BEN ACHOUR, dans son ouvrage, stigmatise, se dotant à juste titre de la critique occidentale de la masse et des impasses auxquelles elle mène, la trop grande dignité de la masse dans l'orthodoxie sunnite. Ce faisant, il achève de marquer une distance infranchissable entre l'Orient et l'Occident. Cependant, en nous dotant à notre tour des lunettes occidentales, nous trouvons dans l'islam un concept équivalent au nôtre par lequel nous avons daté notre majorité (le devenir majeur), notre entrée dans les lumières : le *Connais-toi toi-même* accentué en *Ose !* Ce concept n'est autre que le Grand *jihâd*, « le combat de l'homme contre ses penchants passionnels égocentriques », le petit *jihâd* n'étant que le vulgaire combat contre l'ennemi extérieur. Le *jihâd* n'est autre que l'« effort » auquel le Coran invite. Pour notre part, et de ce fait nous sommes moins pessimiste que Yadh BEN ACHOUR pour ce qui concerne la distance qui sépare « la haine de la masse » de « la jouissance du nombre », dès lors que cette jouissance du nombre sera percée de tous côtés par l'émergence d'individualités qui auront accompli pour elles-mêmes le Grand *jihâd*. C'est sans condescendance qu'en tant qu'occidental nous déplorons la dignité accordée à la masse, dignité privilégiée sur le Grand *jihâd*. Il est remarquable que le *Dictionnaire du Coran*, auquel nous avons emprunté la définition du Grand *jihâd* et celle du *jihâd* comme effort, n'aménage aucune entrée propre au « *jihâd* ». Voir, *Dictionnaire du Coran*, dir. Mohammad Ali AMIR-MOEZZI, Coll. Bouquins, Robert Laffont, 2007, respectivement, p. 300 et p. 177.

<sup>20</sup> Nous sommes restés, pour ce qui concerne les auteurs cités dans le corps du texte, résolument franco-français, à savoir, nous ne citons un auteur que pour autant qu'il a écrit en français. Nous nous permettons néanmoins de rejeter en notes les auteurs dont la langue n'est pas le français. Il en va ainsi, ici, de Karl MARX et de sa critique des droits de l'homme dans *La question juive*. La critique du jeune Karl MARX, 1843, s'oppose frontalement à la nôtre. Karl MARX considère que l'institution devrait créer du lien – plutôt que de le dissoudre comme le font les droits de l'homme – tandis que nous, nous posons que le lien est toujours déjà donné et que l'institution ne vient qu'encadrer, par un travail systématique de séparation, le lien déjà formé. Il n'est pas étonnant de lire dans *La question juive* des propos similaires aux nôtres : « Il s'agit de la liberté de l'homme considérée comme monade [...] le droit de l'homme, la liberté, ne repose pas sur les relations de l'homme avec l'homme mais plutôt sur la séparation de l'homme d'avec l'homme. », p. 22 sur le site de l'UQAC, *Les classiques des sciences sociales*. Ce que Karl MARX déplore, nous, en revanche, le saluons. C'est que le travail de séparation est infini, et l'interrompt c'est trahir l'essence de la laïcité et des droits de l'homme. C'est pervertir le travail de séparation que de le faire taire dans un but, que de le faire s'achever dans un digne repos.

<sup>21</sup> Quand même la Masse est élevée à la dignité de Peuple, la séparation n'est pas satisfaite. Il n'est qu'à remarquer, comme le suggère Giorgio AGAMBEN, l'ambiguïté du mot « peuple ». Au chapitre « Qu'est-ce qu'un peuple ? », nous lisons en effet : « Toute interprétation du sens politique du mot "peuple" doit partir du fait singulier que, dans les langues européennes modernes, il désigne toujours également les pauvres, les déshérités,

même à l'homme.

Jusque de nos jours, les ambitions anthropologiques, celles qui consistent à « faire exister » un certain Homme, et malgré, en son temps, la critique populaire des existentialistes, sont exclusivement confiées aux institutions<sup>22</sup>. Ces dernières seraient en quelque sorte les gardiennes de l'essence de l'Homme<sup>23</sup>. Nous devons aux philosophes de la conscience, ou aux auteurs que nous rangeons sous ce nom, de s'être insurgées contre ce monopole des institutions, qu'elles soient religieuses ou profanes<sup>24</sup>. Nous devons, en premier lieu, à Socrate cette réappropriation du travail de séparation, qu'il n'a cessé de répéter, à qui voulait bien l'entendre, par l'injonction : *Connais-toi toi-même*.

Mais la plus spectaculaire de ces réappropriations, nous la devons à Descartes et à son *cogito*, ce *cogito* que chacun, pour lui-même, peut expérimenter. Relisons ce *cogito* : *je pense donc je suis. Voilà qu'à mon tour je me réapproprie, mieux je me donne, l'existence ; existence qui, jusqu'alors ne m'était donnée que du dehors, par l'institution ; et qu'est-ce que cette existence sinon celle qui me sépare, me circonscrit comme être singulier ; ainsi donc, par le cogito je me suis réapproprié la séparation*. Ce faisant, Descartes, en m'accordant la primauté de la séparation, relègue à titre d'auxiliaires les institutions, lesquelles ne seront désormais, pour moi, que des aides pour mes propres séparations ; ce faisant, nous retrouvons la première fiction de Rousseau, fiction qui heurte, en s'y opposant, la fiction de la caverne<sup>25</sup>.

Dans sa première fiction, en effet, Rousseau présente des hommes séparés les uns des autres à l'état de nature, avant que l'institution ne les rassemble. Qu'est-ce à dire ? Rousseau nous dirait-il que le lien entre les hommes n'est pas déjà donné et qu'il serait tissé par l'institution ? Certainement, non. Le geste de Rousseau répète celui de Descartes. Rousseau refuse à l'institution l'exclusivité de la séparation, elle est sinon déjà donnée par les hommes, pour les hommes, du moins l'est-elle, donnée, avant l'intervention de quelque dieu ou de l'institution. L'institution est encore une fois subordonnée, comme chez Descartes<sup>26</sup>. Chez Rousseau l'activité séparatrice n'est pas le fait de l'institution, pas

---

les exclus. *Un même mot recouvre aussi bien le sujet politique constitutif que la classe qui, de fait sinon de droit, est exclues de la politique.* », *Moyens sans fins, Notes sur la politique*, Bibliothèque Rivages, 1995, p. 39.

<sup>22</sup> En témoignent les travaux de Pierre LEGENDRE, en particulier l'éloquent petit livre, *La fabrique de l'homme occidental*, Coll. Arte éditions, Mille et une nuits, 1996.

<sup>23</sup> C'est qu'il est dans la nature de l'institution que de faire oublier que les institutions sont fabriquées par les hommes et pour les hommes et qu'elles ne tiennent que par les hommes. On conviendra aussi que les hommes l'oublient volontiers. C'est là un malentendu bien entendu.

<sup>24</sup> Parmi les philosophes de la conscience que nous identifions clairement : René DESCARTES, Emmanuel KANT, Edmund HUSSERL. Mais il est aussi un non-philosophe contemporain, François LARUELLE, qui aura porté l'homme, l'essence de l'homme, ou l'homme ordinaire, hors de portée de toute prédication ; en gros, pour François LARUELLE, l'homme ordinaire crée l'homme des sciences sociales, mais cet homme en retour, ne dit rien de l'homme ordinaire ; et si l'homme ordinaire croit se reconnaître dans ses propres créations, c'est là le résultat de son narcissisme ordinaire (d'une hallucination unitaire dirait François LARUELLE, d'une hallucination spéculaire) ; avec François LARUELLE, et comme nous y invitait à sa suite encore, il s'agit pour nous, homme ordinaire, de dénouer, sans trop rajouter de nœuds, notre inscription hallucinée dans les sciences humaines. Voir François LARUELLE, *Une biographie de l'homme ordinaire, des Autorités et des Minorités*, Coll. analyses et raison, Aubier, 1985.

<sup>25</sup> Voir Blaise BACHOFEN, *La condition de la liberté, Rousseau, critique des raisons politiques*, Coll. Critique de la politique, Payot, 2002, le chapitre premier qui passe en revue bon nombre d'analyses et d'interprétations de la première fiction de ROUSSEAU du *Discours sur l'inégalité*.

<sup>26</sup> Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, présentation par Bertrand de JOUVENEL, Coll. NRF, Gallimard, 1965, pp. 43-46 pour le commentaire qui suit : dès son introduction, ROUSSEAU montre combien les Religions nous auraient retirés la capacité d'être, sinon les auteurs de

plus que ne l'est l'émancipation de l'homme. L'émancipation chez Rousseau serait-elle cette activité de séparation de l'homme avec lui-même ? Ni Français, Ni Suisse...

L'émancipation n'est pas le fait des institutions, des Autorités, au mieux, serviraient-elles d'auxiliaires à cette fin. C'est au plus *profond de lui-même* que chaque citoyen doit se séparer, la laïcité jouant en lui le rôle d'aiguillon pour son émancipation. C'est indéfiniment qu'il doit se déprendre de tous les prédicats par lesquels on lui donne à se reconnaître : Ni Français, Ni Allemand, Ni Ouvrier, Ni Patron, Ni Musulman, Ni Bouddhiste, Ni Homme, Ni Femme... Cette laïcité grâce à laquelle on s'émancipe, nous interdit de nous fondre dans la Masse ou de conforter l'Unanimité. L'universel de la laïcité se dit au mieux *Tous, sauf au moins un*, sauf celui qui n'a de cesse que de se séparer.

### ***Pour Conclure : Communauté d'êtres souverains, communauté monadique***

*Si je savais quelque chose utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie, et qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je le regarderais comme un crime.*

Charles-Louis de Montesquieu,  
*La logique de la philosophie.*

La laïcité est la séparation. La laïcité, ainsi réactivée pour nous autres, n'est rien d'autre que la séparation. Elle n'est pas la séparation de l'Église et de l'État – l'addition n'est pas la somme de 2 et de 3. La laïcité est l'émancipation, émancipation toujours déjà donnée. L'émancipation est la déprise. S'émanciper est un travail, travail indéfini de séparation.

*Ose !*, l'impératif kantien qui aiguillonne chacun, pour et en lui-même, se fait sommation à se rendre à la pleine et entière conscience de son pouvoir de séparation. Et si les Autorités, les institutions, sont pour nous désormais là où elles ont toujours été, subordonnées à notre pouvoir, elles peuvent, comme nous l'avons souligné, nous être

---

la séparation, du moins déjà séparés, « La Religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les Hommes de l'état de nature, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent ; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des Êtres qui l'environnent, sur ce qu'auraient pu devenir le Genre-humain, s'il fût rester abandonné à lui-même. » Puis, toujours dans son introduction, ROUSSEAU change d'interlocuteur, et, alors qu'il s'adressait aux hommes, il achève en *me* parlant, il m'interpelle, s'adressant à moi par le « Tu », interpellation à la seconde personne qui nous est familière depuis le *Connais-toi toi-même*, l'impératif catégorique de KANT ou encore les dix commandements. Cette interpellation est le signe que l'individualité de chacun est visée, mieux, que chacun est débusqué : « Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudrait s'arrêter ; Tu chercheras l'âge auquel tu désirerais que ton Espèce ce fût arrêtée », je voudrais m'arrêter à cette époque où j'étais, de mon fait, auteur de la séparation. Un argument *évident* – plus faible que l'interprétation inscrite dans le corps du texte – vient étayer notre réinterprétation de la première fiction, jugée énigmatique par nombre d'auteurs : une théorie contractualiste, comme celle que propose ROUSSEAU, suppose d'emblée des individus libres, des individus déjà séparés, capables de conclure un contrat. Rousseau veut *fonder* l'État sur le contrat, pour ce faire il pose des individus réels et non pas des individus de seconde main qui auraient été construits par la société – ou par ce qu'il est communément appelé *la culture* – et Rousseau ne veut pas entrer dans ce cercle où les individus seraient produits par la société qui elle-même serait fondée par les individus.

utiles. Après tout, ces institutions, ces Autorités, ne sont-elles pas notre œuvre. Nous retrouvons la révolution copernicienne dans sa radicalité. Chaque homme, précisément, en tant qu'il sépare, institue, et s'il se doit de se déprendre de ses inclinations, il doit tout autant se démarquer de tout ce que les prédicats disent de lui. Ni Français, Ni Italien, Ni Russe, etc. pas même Persan. Voilà ce que, sans état d'âme, nous accorderons à Joseph de Maistre, qui a critiqué avec beaucoup d'ironie les *Droits de l'homme* : « La Constitution de 1795, tout comme ses aînées, est faite pour l'homme. Or, il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes, etc. ; je sais même, grâce à Montesquieu, *qu'on peut être Persan* : mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu<sup>27</sup>. »

Nous accueillons en la prolongeant cette critique de Joseph de Maistre. En effet, il s'agit d'un homme abstrait dans les *Droits de l'homme*. En effet, cet homme n'existe pas. Cependant, cet homme est la mesure de toute chose<sup>28</sup>. Chacun, à l'égard de cet homme, est marqué de finitude puisqu'il est toujours à se déprendre des prédicats qui le décrivent. L'homme des *Droits de l'homme* frappe d'imposture chacun des êtres. Chaque pas vers lui, chaque dure conquête d'un Ni, est une transgression, et une transgression de surcroît fidèle, en ce qu'elle continue de parcourir la suite infinie des Ni.

De ces conquêtes, nous retiendrons pour conclure la trinité Descartes-Leibniz-Kant : Descartes déclare l'indépendance de l'homme, Leibniz – qui a écrit dans la langue diplomatique de son temps, le français – lui reconnaît sa souveraineté, Kant lui offre sa constitution.

Qu'est-ce à dire que Leibniz conçoit l'homme comme un être souverain ? Le modèle de Leibniz est un alphabet universel dont les lettres sont des monades. Chaque monade est sans porte ni fenêtre. Spécialisées en arithmétique, ces monades seraient les nombres premiers<sup>29</sup>, en physique théorique, elles se diraient atomes, en droit international, elles seraient les États souverains, et spécialisées en anthropologie, elles ne seraient autre que les hommes souverains<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Joseph de MAISTRE, *Considérations sur la France*, sur le site de l'UQAC, *Les classiques des sciences sociales*.

<sup>28</sup> Nous faisons référence uniquement aux *Droits de l'homme* de 1789.

<sup>29</sup> La monadologie de Leibniz est ici prise comme une syntaxe. On appelle modèle, modèle d'une syntaxe, la réalisation concrète de la syntaxe, une interprétation valide d'une syntaxe. Ainsi, ce que l'on doit interpréter dans la syntaxe dite monadologie, c'est pour ce qui nous concerne ici, ce sont la « monade » et le « sans porte ni fenêtre ». Quand on plonge cette syntaxe dans l'arithmétique, on interprète la « monade » comme un nombre premier et le « sans porte ni fenêtre » par le « ne pas être multiple de ». Rappelons que le nombre 1, l'unité, n'est pas un nombre premier et que tout entier se décompose en produit de nombres premiers, lesquels nombres premiers sont en nombre infini (démonstration d'Euclide). Les nombres entiers premiers : 2, 3, 5, etc. On remarque alors que l'ensemble infini de ces nombres premiers est l'alphabet pour la multiplication des entiers, autrement dit, la donnée des nombres premiers permet de retrouver tous les entiers. Ainsi, la monade 2 est-elle sans porte ni fenêtre parce qu'elle n'est divisible que par elle-même, que ce nombre premier n'est multiple que de lui-même (sachant que nous ne considérons que les lettres de notre alphabet, les nombres premiers et que le 1 n'y figure pas). Pour ce point précis, voir, Michel SERRES, *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, Coll. Épiméthée, PUF, 1968, pp. 311-312.

<sup>30</sup> On interprète « monade » par « État » et le « sans porte ni fenêtre » par « souveraineté ». Ainsi, « la souveraineté est une et indivisible » et « dans l'ordre international, la souveraineté est le caractère de l'État signifiant qu'il n'est soumis à aucun autre pouvoir de même nature » est une interprétation valide, donc un modèle de la monadologie. L'État est sans porte ni fenêtre ! Voir, *Dictionnaire de droit international public*, dir. Jean SALMON, Bruylant/AUF, 2001, entrée « Souveraineté ».

Et la constitution de Kant ? Chaque être existant et souverain, Kant en aura décrit son autolimitation comme les juristes l'expriment quand ils la rapportent à l'État : « l'État ne pouvant par définition être subordonné à aucune autre autorité supérieure, il faut nécessairement admettre qu'il ne peut se lier que par un acte de sa propre volonté en acceptant de se limiter volontairement<sup>31</sup>. » Remplacer dans cette définition « État » par « homme souverain », c'est retrouver l'impératif catégorique kantien : c'est par un acte de ma propre liberté que je limite ma liberté.

Notre trinité, Descartes-Leibniz-Kant, nous met en chemin du dépouillement : Ni Français, Ni Homme, Ni Femme, etc., dans une communauté d'être souverains. Et par la laïcité, nous continuons de nous dépouiller, pour endosser l'insoutenable liberté. Dans la globalisation, la mondialisation, nous entendons revendiquer cette universalité, cette globalisation de *tous sauf au moins une*, la France dans sa laïcité. *Tous sauf au moins* le transgressif par lequel le futur est rendu possible. L'universel ne saurait plus être entendu comme l'unanimité, comme cette unanimité massifiante dans laquelle tous, comme un seul Homme, marcheraient comme une troupe, comme un seul Homme qui ferait taire son imposture, comme un seul Homme qui détruirait les mondes possibles.

---

<sup>31</sup> Charles ROUSSEAU rapportant la théorie de l'auto-limitation dégagée par JELLINEK, *Dictionnaire de droit international public*, dir. Jean SALMON, Bruylant/AUF, 2001, entrée « autolimitation ».